

Budget participatif

Encourager le leadership local



Afin de favoriser les initiatives locales, la municipalité de Dudswell met à la disposition de ses citoyens un budget total de 5 000 \$ leur permettant de réaliser des projets à saveur collective. Tout citoyen de Dudswell peut déposer un projet selon les modalités suivantes.

1. Appel de proposition

Les citoyens peuvent déposer une demande d'aide financière entre 500 \$ et 3 000 \$ pour un projet collectif dans le cadre du budget participatif mis à leur disposition par le conseil municipal, et ce, en remplissant le formulaire ci-joint.

Les candidatures doivent démontrer clairement leur caractère collectif, soit par une implication financière ou humaine autre que municipale. Les projets pour la jeunesse quant à eux pourront être entièrement financés par le budget participatif pour une valeur maximale de 1000 \$.

2. Types de projets acceptés

Les projets présentés doivent avoir un caractère collectif et être appuyés par un minimum de cinq citoyens. Ils doivent également répondre aux objectifs du plan stratégique élaboré dans le cadre de la démarche DudswellDurable. Les projets doivent être réalisés sur un terrain public ou à l'intérieur d'un bâtiment municipal.

3. Dépôt des projets

Les citoyens ont jusqu'au 31 mai 2019 pour déposer, en personne ou par courriel, le formulaire rempli démontrant les raisons pour lesquelles leur projet devrait être sélectionné.

4. Évaluation des projets

Les projets qui répondront à tous les critères d'admissibilité inscrits dans le formulaire seront présentés au conseil municipal, puis approuvés. Ceux-ci seront par la suite publiés sur le site web de la municipalité afin que les citoyens puissent en prendre connaissance et orienter leur vote.



5. Vote pour les meilleurs projets

Les projets admissibles seront présentés à un kiosque lors de la Fête nationale le dimanche 23 juin 2019. Les citoyens seront invités à venir voter pour leur projet préféré entre 15 h et 19 h au parc Jocelyn-Gouin. Une preuve de résidence (la carte citoyenne sera acceptée) sera exigée et un seul vote par personne pourra être effectué.

6. Annonce des projets retenus

Le conseil municipal annoncera les projets ayant reçus le plus de votes lors de l'assemblée du 8 juillet 2019.

7. Réalisation des projets

Les projets retenus devront avoir été réalisés avant le 31 décembre 2019. Les citoyens travailleront en collaboration avec la municipalité à la réalisation des projets retenus. Un bref rapport du projet devra être remis à la municipalité.

Pourquoi un budget participatif?

Pour les citoyens, c'est :

- Transformer concrètement leur milieu de vie grâce à leurs idées;
- Une occasion de s'impliquer dans la municipalité de manière positive;
- La possibilité de s'exprimer et de s'organiser collectivement.

Pour la municipalité, c'est :

- Mieux connaître la volonté des citoyens et répondre à leurs besoins;
- Créer une nouvelle dynamique de collaboration entre les citoyens, les élus et les employés municipaux;
- Ouvrir et entretenir un dialogue avec les citoyens;
- Repenser le partage du pouvoir;
- Favoriser la transparence.

Information

819 560-8484, poste 2707 ou communications.dudswell@hsfqc.ca

Formulaire – Budget participatif 2019

Projet Inscrivez le nom du projet et le lieu où le projet sera réalisé.	Titre		
	Lieu		
Porteur Identifiez un porteur. Inscrivez son nom et prénom ainsi que ses coordonnées.	Nom/Prénom		
	Téléphone	Courriel	Adresse
Courte description Décrivez-nous le projet que vous souhaitez réaliser dans le cadre du budget participatif.			
Raison d'être du projet Expliquez-nous les raisons, le pourquoi, vous souhaitez réaliser ce projet. À quels besoins ce projet répondra-t-il?			
Objectifs du projet En vous appuyant sur la planification stratégique et les 6 axes de développement, identifiez quels objectifs seront touchés ainsi que l'axe de référence qui s'y rapporte.	OBJECTIFS		
	AXE		
Coût Indiquez le coût total du projet et le montant demandé.	Coût total du projet		
	Montant demandé (entre 500\$ et 3000\$)		
Partenaires Indiquez la liste des partenaires qui participeront à la réalisation du projet ainsi que leur contribution financière ou humaine (bénévole ou commandite)	À NOTER : Tous les projets, à exception des projets touchant la jeunesse (moins de 18 ans), doivent démontrer la présence d'un ou des partenaires financiers ou d'implication humaine ou en nature afin d'être admissibles.		
Appuis citoyens Afin que le projet soit considéré collectif, nous demandons qu'il soit appuyé par 5 citoyens résidents autres que le porteur faisant la demande.	Signature	Nom/prénom	Adresse
Date			
Signature du porteur			